



LE DÉPARTEMENT

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 25 mars 2023

### **CULTURE : UNE STRATÉGIE POUR FAVORISER L'ACCÈS A LA CULTURE DES DRÔMOIS**

*Les élus du Conseil départemental de la Drôme ont adopté une stratégie « culture » dotée de 115 M€ pour la période 2024-2028 lors de la séance publique du 25 mars.*

Lecture publique, écoles de musique, soutien aux manifestations culturelles, rénovation du patrimoine, actions éducatives... l'action du Département en faveur de la culture et du patrimoine est vaste mais parfois méconnue. Afin de la faire connaître et de permettre à tous les Drômois d'avoir accès une à offre culturelle riche et variée, les élus du Conseil départemental ont adopté une nouvelle feuille de route, avec **115 M€** de financements pour la période 2024-2028.

#### **Une offre culturelle riche et variée**

Alors que seuls les enseignements artistiques, la lecture publique et les Archives départementales font partie des compétences obligatoires de la collectivité, avec cette stratégie le Département déploie des actions de manière volontaire bien au-delà que ce que lui impose la loi. Cette stratégie se décline en deux axes :

- Garantir un maillage territorial de l'offre culturelle et construire un récit commun,
- Faire rayonner la Drôme.

Parmi les actions de l'axe 1, le Département continuera de rendre accessibles les médiathèques à tous les Drômois. Pour rappel, depuis des années, la Drôme mène une politique de lecture publique ambitieuse, avec quatre médiathèques départementales réparties sur l'ensemble du territoire. Ces structures permettent l'accès à 200 000 livres, 47 000 CD, 16 000 DVD, ainsi que des ressources numériques, des expositions ou des spectacles. Dans le cadre de son action pour la lecture publique, le Département poursuivra cet accompagnement des bibliothèques des communes et communautés de communes avec une offre de services comprenant des formations et des aides financières.

#### **Préserver le patrimoine et accompagner les manifestations**

Dans le domaine du patrimoine, le Département entend préserver, valoriser et favoriser l'appropriation de ce patrimoine par les Drômois, notamment avec des actions autour de ses collections (fonds des trois châteaux, du musée de la Résistance, collections de la Conservation du patrimoine et des Archives départementales), et en poursuivant le financement d'opérations de conservation-restauration sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales. Sur le volet rayonnement, la collectivité continuera d'accompagner les institutions culturelles et les événements d'ampleur avec un soutien financier, de l'aide pour la logistique et des relais de communication.

#### **Des investissements dans les Châteaux et au Musée de la Résistance**

D'importants investissements sont prévus pour les sites dont le Département est propriétaire, dont un ambitieux projet de refonte et d'extension du musée de la Résistance de Vassieux-en-

Vercors (6,6 M€). Dans le cadre du CPER, environ 21 M€ sont également prévus pour moderniser et développer l'attractivité des trois Châteaux de la Drôme (Grignan, Suze-la-Rousse et Montélimar).

### **Faire rayonner la filière cinéma d'animation**

Depuis bientôt 20 ans, la filière cinéma d'animation recèle un terreau fertile d'auteurs-réalisateurs en animation reconnu et primé. Pour accompagner son développement, le Département a augmenté sa participation au fonds de soutien aux œuvres d'animation à **380 000 €** cette année. Dans la continuité de ce soutien, la collectivité ambitionne de promouvoir ce vivier de création au niveau national, européen et international grâce à une offre touristique inédite et à l'organisation d'événements de notoriété tels que les festivals « de l'Écrit à l'Écran », « Valence Scénario », « Festival d'un jour ».

Pour la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : **« Avec cette stratégie, notre ambition est de rendre la culture accessible partout, pour tous, chaque jour. Grâce à sa position intermédiaire entre les communes, les EPCI et les régions, le Département est garant d'un équilibre territorial. Alors que les acteurs culturels traversent une période de changements importants avec les effets de la crise sanitaire, l'adaptation nécessaire à de nouvelles pratiques induites par le numérique, cet accompagnement est essentiel ».**

**Consulter la stratégie culture en ligne en cliquant [ici](#)**